

DOSSIER D'INSCRIPTION - VACANCES SCOLAIRES

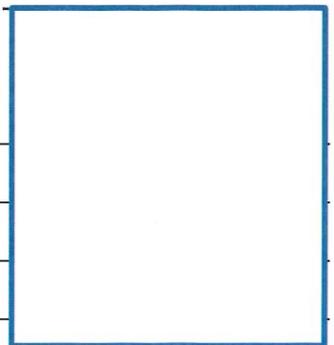


Pièces Obligatoires à fournir

- Le dossier d'inscription **rempli intégralement**
- Photocopie du carnet de santé** (vaccinations obligatoires) et de la **carte vitale** sur laquelle est inscrit l'enfant
- Attestation d'assurance Responsabilité civile et Individuelle Accident** en cours de validité.
- Bulletin de situation CAF** avec quotient familial de moins de trois mois. Si vous n'avez pas de numéro d'allocataire CAF avis d'imposition sur le revenu.
- Justificatif de travail des parents** (avis d'imposition, attestation employeur...)
- Une photo d'identité de l'enfant (facultatif)
- LE RÈGLEMENT DU SÉJOUR LE JOUR DE L'INSCRIPTION** (Chèque, espèces ou virement bancaire)
- La cotisation associative doit être à jour.

1- Informations sur l'enfant :

Nom de l'enfant	
Prénom de l'enfant	
Date de naissance	
Sexe	



2- Informations représentants légaux :

*Entourer la mention exacte

Nom du Responsable légal (père – mère*)

Prénom du Responsable légal

Situation familiale

Autorisation de photographier et de filmer votre enfant	OUI	NON
Autorisation de rentrer seul (Uniquement si votre enfant a plus de 6ans)	OUI	NON

Date :

Signature du représentant légal :

DOSSIER D'INSCRIPTION - VACANCES SCOLAIRES



*Pour chaque parent (sauf si identique)

	Père	Mère
Nom		
Prénom		
Téléphone (Obligatoire)		
Adresse Postale*		
Mail *		
Profession		
Employeur		
N° de Sécurité Sociale		
Centre de Sécurité Sociale*		
Nom de votre complémentaire Santé*		
Numéro de contrat de votre complémentaire Santé*		

3- En dehors des responsables légaux :

	Nom, Prénom, Téléphone	Nom, Prénom, Téléphone
Personnes à prévenir en cas d'urgence		
Personnes habilitées à récupérer l'enfant		

4- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT



CHARTRE D'ACCUEIL DE L'ACM LEI MOUSSI

« Dans ce centre , on s'amuse, on rit, on fait des erreurs, on s'excuse, on pardonne, on reste poli »

les droits :

- jouer
- se sentir en confiance et en sécurité
- exprimer ses émotions dans le respect des autres
- explorer différents domaines d'activités



Projet éducatif de l'association (rappel) :

- ◆ Favoriser son développement personnel
- ◆ Garantir l'approche ludique des activités
- ◆ Assurer sa sécurité physique et morale en toutes circonstances
- ◆ Acquérir une autonomie progressive avec la découverte de sa personnalité et responsabilités ; à travers des activités adaptées
- ◆ Participer à la vie de groupe, de s'ouvrir à la vie sociale dans le respect mutuel d'autrui

Les devoirs :

locaux et matériels : l'enfant s'engage à prendre soin du matériel mis à sa disposition, à ranger les jeux après utilisation.

Attitudes :

l'enfant s'engage à rester poli, à bannir toutes formes de violence (verbale et physique), être à l'écoute des animateurs.

Quelques mots clés : RESPECT, TOLÉRANCE, PARTAGE, ÉCOUTE, ENTRAIDE

Vie en collectivité :

l'enfant s'engage à participer aux tâches qui incombent à la vie en collectivité (débarrasser, rangement des salles et jeux, etc). Il s'engage également à respecter les règles d'hygiène.

Sécurité :

Il s'engage à rester dans l'enceinte de l'Alsh, à informer les animateurs d'un accident ou de situations dangereuses.

Écologie :

L'enfant s'engage à participer à une approche éco-citoyenne au sein de la structure dans le respect de l'environnement (tri des déchets, recyclage...)

Participation des familles :

Les familles sont invitées à participer à la vie de l'association et au fonctionnement de l'Alsh (accompagnement aux sorties, aide à l'organisation d'actions d'auto-financement, dons (jouets, livres, ...), proposer sa candidature en qualité de membres du bureau ...)

Les enfants sont priés de respecter les règles de vie de l'accueil de loisirs qui ont été élaborées par les enfants et l'équipe d'animation. Ces règles leur sont régulièrement rappelées tout au long du séjour. En cas de manquement à celles-ci, la direction en informera les familles. En concertation avec l'équipe d'animation, et avec l'accord du bureau de l'association, elle se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'enfant selon la gravité des faits : C'est à dire qu'au troisième rappel oral concernant une insulte, une mise en danger de la vie d'autrui, un comportement irrespectueux, la sanction sera d'un jour d'exclusion non remboursé voir définitivement selon l'importance des faits reprochés.



Nous soussignons.....
Parents de(s) l'enfant(s).....
déclarent avoir pris connaissance de la Charte d'accueil et du fonctionnement de l'Acm Leï
Moussi et être en accord avec celle-ci.

Fait à

le

Signature

REGLEMENT INTERIEUR

L'ALSH Leï Moussi accueille des enfants de 3 ans à 12 ans résidant sur la Commune de Saint-Mandrier et les Communes avoisinantes dans la limite des places disponibles :

Vacances : 32 enfants de 3 à 5 ans et 36 enfants de 6 à 12 ans

- Groupes scolaires de Saint-Mandrier, l'Orée du Bois au Pin Rolland et Louis Clément au Village (Selon les travaux d'entretien des Ecoles programmés par la Municipalité).

La priorité sera accordée aux enfants de Saint-Mandrier dont les 2 parents travaillent au regard du nombre de places disponibles.

(Justificatifs à fournir lors de l'inscription)

L'accueil de loisirs fonctionne pendant **toutes les périodes de vacances scolaires**.

L'ACCUEIL s'effectue à la journée uniquement de 7 h 45 à 9 h 00.

SORTIE : de 16 h 30 à 18 h 00 tous les jours

Ou sur décharge signée du responsable légal à 11h30 ou 13h30.

- Inscription obligatoire de (quatre) 4 jours par semaine dans le cadre du suivi du projet pédagogique,
- Toute absence pour convenance personnelle ne sera pas remboursée.

REPAS MIDI : Préparés au restaurant scolaire du Village pour toutes les vacances scolaires **sauf** sur la période des vacances de Noël pour lesquelles les repas seront apportés par les familles. Le tarif journée sera alors minoré de 1€. **Lors des sorties obligatoires à la journée, les repas froids de type "pique-nique" doivent être fournis par la famille.**

GOUTER : Les enfants doivent également apporter leur propre goûter, casquette ou chapeau en période estivale ainsi que leur gourde. La tenue vestimentaire doit être adaptée en fonction des activités et des consignes de l'équipe de direction.

ADHESION ANNUELLE A L'ASSOCIATION LEÏ MOUSSI :

	Association Leï Moussi
Cotisation	30€
2 ^{ème} enfant	20€
3 ^{ème} et plus...	15€

Elle est réglée chaque année à échéance principale du **01 janvier**.

TARIFS :

Le barème ci-après a été établi selon le Quotient Familial calculé par la CAF (*document justificatif à fournir obligatoirement le jour de l'inscription*).

BAREME DE PARTICIPATION FAMILIALE : 0.98% du Quotient Familial pour les vacances scolaires. Les subventions annuelles de la Mairie de St Mandrier et de la Caisse d'Allocations Familiales du Var participent au financement de notre accueil de loisirs.

<p>Tarif unique journée Vacances Scolaires</p>
<p>0.98% du Quotient Familial CAF Dans la limite journalière de 16€ * (QF supérieur ou égal à 1600 €) et avec un minimum de 4€ (QF inférieur ou égal à 400 euros)</p>

Pour les enfants sous couvert d'un PAI alimentaire, le tarif journée sera minoré de 1€ par jour.

En cas d'urgence concernant votre enfant, l'équipe du Centre Aéré :

- 1 - Préviendra le ou la, responsable légal de l'enfant
- 2 - Contacter le médecin traitant inscrit sur le dossier d'inscription
- 3 - Appellera les Services d'Urgences (Pompiers/SAMU) selon l'urgence de l'accident

INSCRIPTIONS :

Au minimum 1 mois avant les vacances scolaires afin de prévoir l'effectif des animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Les dates et lieux sont annoncés par voie de presse, des affichettes sont distribuées aux enfants dans les écoles, et également sur le site du portail famille de la commune.

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous. Pour cela, prendre contact auprès de la direction au **06.10.19.32.27**.

Le paiement s'effectue en espèces ou par chèque le jour de l'inscription.

**Aucune inscription ne sera validée sans le paiement total du séjour
ou selon le paiement échelonné prévu.**

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE
SI LE DOSSIER EST INCOMPLET**

<p>Groupe scolaire Louis Clément Village 04 94 63 97 29 Vacances Toussaint, Noël et Février Direction 06 10 19 32 27</p>	<p>Groupe scolaire l'Orée du Bois Pin Rolland 04 94 06 32 12 Vacances Printemps et Eté Direction 06 10 19 32 27</p>
--	---